



ORDRE des MK Conseil du GARD

Restez informés :

Flux (fil) RSS d'information
grippe A(H1N1) 2009 du site :
[http://www.ordrekinégard.org/rss/lux_rss_grippe_A\(H1N1\)2009.xml](http://www.ordrekinégard.org/rss/lux_rss_grippe_A(H1N1)2009.xml)

Pour en savoir plus :

Consultez la page dédiée du
site internet du Conseil du
Gard qui est mise à jour en
permanence :
http://www.ordrekinégard.org/grippe_a_h1_n1.html

RAPPELS :

**LES INFORMATIONS URGENTES NE
VOUS SERONT TRANSMISES QUE
PAR COURRIER ELECTRONIQUE**

Inscrivez-vous a la liste de
diffusion des messages "DGS-
URGENT" destinés aux
professionnels de santé (avec
votre n° ADELI) : <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr/dgs-urgent/inter/inscription.jsp>

ORDRE des MK du GARD

Maison des Professions Libérales
et de Santé
Parc Georges Besse
Allée Norbert Wiener
30900 Nîmes

Téléphone & fax :
04 66 84 71 23

Site internet :
<http://www.ordrekinégard.org>

Courriel :
ordrekinégard@ordrekinégard.org

GRIPPE A (H1N1) 2009

Bulletin d'information du 12 septembre 2009 (N°1)

- Mise à disposition des masques FFP2 (Gard)
- Diaporama d'information pandémie grippale (pdf)
- Vidéo : Quand et comment bien utiliser les masques FFP2

Mise à disposition des masques FFP2 et anti-projection pour le Gard

Tous les professionnels de santé doivent disposer d'un kit de protection avec des protections respiratoires FFP2 et des masques anti-projection.

Ceux qui n'en disposent pas peuvent se rendre dans le point de mise à disposition correspondant à leur secteur, munis de leur carte de professionnel de santé, pour se faire remettre un lot de dépannage.

Une demande sur papier à en-tête professionnel facilitera la procédure.

Pour connaître le point de mise à disposition correspondant à votre secteur, contacter le conseil du gard :

04 66 84 71 23 - ordrekinégard@ordrekinégard.org

Ce dispositif provisoire destiné à faire face à des situations ponctuelles dans l'attente de la mise en œuvre du plan d'approvisionnement régulier qui sera effectif lorsque cela sera nécessaire.

Le dispositif exceptionnel des officines, séduisant, mais insuffisant (quelques kits par officine) devrait laisser la priorité aux acteurs de toute première ligne en rupture de masques.

"Grippette" ou pandémie préoccupante, le -probable- effet de nombre annoncé justifie de tenter de limiter la propagation du virus.

Le diaporama ci-dessous a pour objectif de vous informer et de vous accompagner dans votre appropriation d'un rôle éducatif en santé publique, dans la promotion des gestes d'hygiène préventifs de la contamination.

Diaporama (pdf) d'information grippe A (H1N1) 2009 aux MK du Gard :

http://www.ordrekinégard.org/info_mk_gard_grippe_h1_n1.pdf

AVERTISSEMENT : Ne consulter que la dernière version en ligne de ce document.

Sommaire:

- Contexte - objectifs – posture et rôle des acteurs sanitaires, spécificité des MK
- **Hygiène du cabinet**
- Mesures barrières –protections respiratoires et masques : dispositifs de mise à disposition pour les professionnels de santé – **décontamination des mains**
- Repères : transmission du virus
- Etre informé, s'informer – courrier électronique – sites internet
- Planification logistique d'une campagne de vaccination
- Autres repères : contagiosité, prise en charge, etc.

Vidéo AP-HP : Quand et comment bien utiliser les masques FFP2

-> En Version .flv (lecture avec Real = ok) :

http://lppr.org/masquesGrippe/MasqueGripeFinal_francais_APHP.flv